
OCS GE2 – Réunion du GT du 19 mars 2021

Notes de réunion

Version du 19/3/21



1. VERSIONS

VERSION	DATE	OBSERVATION
0	19/03/2021	Version initiale rédigée par CLE
1	29/03/2021	Version alimentée
2	29/03/2021	Version consolidée

2. MODALITES D'ORGANISATION

Date : 19/03/2021

Heure : 10h00 / 12h00

Lieu : Visioconférence

Objectif de la réunion : Avancement du projet OCS GE2

Ordre du jour :

- Introduction
- État d'avancement des productions OCS GE2
- Retours sur la production – Présentation par CLS
- Valorisation et accompagnement des produits (portraits de territoires et site OCSGE) - Présentation par KERMAP
- Enrichissement à partir des fichiers fonciers – Présentation par le CEREMA
- Enrichissement à partir d'imagerie satellitaire – Présentation par A2S
- Divers

3. PARTICIPANTS

NOM / PRENOM	ORGANISME
ALBANESE Matthias	CLS
ANTOINE Sébastien	MTE
BEAUGENDRE Nicolas	KERMAP
BOCQUET Martin	CEREMA
BREDEL Christophe	AGAPE
BRUCKERT Antoine	EPF Alsace
CANTARELLA John	AUDC 51
CARMAUX Nadia	PNR Vosges du Nord
CHEIPPE Xavier	DREAL Grand Est
DEMONTY Bernard	AGURAM

GUERARD Julien	SGARE Grand Est
HANCZYCK Jean-Marc	DDT51
KARAS Marie-Christine	SCOT SUNDGAU
LAVERGNE Pierre	SGARE Grand Est
LE GOFF Valérie	KERMAP
LEPLOMB Benoit	Région Grand Est
LEVEQUE Clara	O.I.D.
LOY David	TTI Production
MARTIN Stéphane	ADEUS
MONNET Elodie	CU Grand Reims
PEREZ Marion	CA Saint Louis
PUISSANT Anne	A2S
RICHARD Antoine	Région Grand Est
SCHLOUPT Amandine	AGURAM
SCHOTT Marie-Christine	Région Grand Est
SERTORIUS Marie-Ségolène	Région Grand Est
SOMMA Laurent	SCOT Nancy Sud Lorraine
TEISSONNIER Anais	CLS
VALAT Florent	DREAL Grand Est
VITTER Maxime	KERMAP
WEIBEL Laurent	SGARE Grand Est

4. REFERENCES

Les supports sont mis à disposition sur GéoGrandEst ([page documentation du groupe de travail](#)).

5. COMPTE-RENDU

Introduction et état d'avancement des productions OCS GE2 par Clara LEVEQUE d'O.I.D.

Le GT OCS GE2 est ouvert à tous et la participation des acteurs métiers et thématiciens est importante pour le projet global et les productions.

Un prochain groupe sera organisé (fin S1 2021) avec le GT Observatoire du foncier.

Clara LEVEQUE renforce les équipes Région pendant le congés maternité l'Amandine Hamm, maman depuis hier (bienvenue à Rose).

Le projet OCSGE2 est riche de productions : données d'Occupation du Sol Grande Échelle, valorisations diverses, données issues d'enrichissements, indicateurs par territoires et analyses détaillées, plateforme web...

L'OCS GE2 est disponible sur 4 départements et téléchargeable sur [GéoGrandEst](#) :

- ✓ BAS-RHIN (67)
- ✓ VOSGES (88)
- ✓ MOSELLE (57)

- ✓ MEURTHE-ET-MOSELLE (54) (nouveau)

Le département des ARDENNES (08) sera le prochain disponible (avril 2021).

Le recette du HAUT-RHIN (68) commencera début avril 2021. Nous comptons sur la participation des membres du GT OCS GE2 comme testeurs : un appel sera diffusé prochainement par email pour participer au contrôle.

Les autres sont en phases de production : AUBE (10), MEUSE (55) et MARNE (51). Le département de la HAUTE-MARNE (52) sera réalisé à la suite. L'assemblage régional est prévu en fin d'année (novembre 2021).

La maintenance sur les productions d'OCS GE2 est de 1 an : elle sera centralisée sur GéoGrandEst, devra suivre les spécifications produites et tenir compte des millésimes.

Les portraits de territoires sont également en ligne sur [GéoGrandEst](#) :

- ✓ BAS-RHIN (67)
- ✓ VOSGES (88)
- ✓ MOSELLE (57) (nouveau)

Le département de la MEURTHE-ET-MOSELLE (54) et les indicateurs (format open data) seront disponibles prochainement (courant avril 2021).

La plateforme de consultation de l'OCS GE2 est en phase de recette. Elle sera ouverte d'ici fin avril.

Les guides, rapports de production et contrôle, métadonnées et modules de formation (PDF ou vidéos) accompagnent les productions.

La phase exploratoire de la partie enrichissement « Qualification des emprises d'activités économiques à partir des fichiers fonciers » est close. Les productions sont en cours. Le BAS-RHIN (67) sera disponible prochainement (d'ici fin avril 2021) et suivi des trois autres départements sur lesquels l'OCS GE2 est disponible.

La phase exploratoire de la partie enrichissement « identification-qualification de la tâche artificialisée, des prairies et des haies/bosquets » se poursuit. A vos agendas : des rencontres sont prévues dans les prochains mois pour :

- Tester la version 2 de la tâche artificialisée,
- Échanger et tester les premiers résultats sur les prairies.

Retours sur la production – Présentation par Matthias ALBANESE de CLS

Introduction : Un rappel de la production, des spécifications et du phasage est présenté. La production va depuis la structuration de l'ossature et du squelette, en phase préliminaire (sur l'ensemble du territoire Grand Est), jusqu'à la digitalisation de l'imperméabilisation du sol, au niveau 5 le plus fin de la nomenclature, faite en partie manuellement.

Le département du BAS-RHIN (67) est très urbanisé (dense) et ses spécificités (tous les cas urbains présents) ont demandé du temps en production. Le paysage, très varié, s'étend sur toute la nomenclature de l'OCS GE2. Le milieu rural est aussi très diversifié avec beaucoup d'essences et de forêts mixtes. Les BD Alti ont été utilisées pour les pelouses par exemple.

Le département des VOSGES (88) est très fourni en boisement. La BD végétation a été utilisée et beaucoup de reprises ont été effectuées (à différentes d'échelles).

Le département de la MOSELLE (57) a posé pas mal de soucis sur la périphérie urbaine liée à une diversité urbaine. La production a été plus complexe en particulier sur les bassins industriels et les zones humides.

Ces trois départements ont permis de « caler » la production sur toute la nomenclature de l'OCS GE2.

Valorisation et accompagnement des produits (portraits de territoires et site OCSGE) - Présentation par Maxime VITTER de KERMAP

Introduction : présentation des participants KERMAP (M. BEAUGEANDRE Dirigeant - Co fondateur de KERMAP et Mme LE GOFF responsable projet) et de la société.

Brique du lot 4 projet : Valorisation et accompagnement

- La sémiologie graphique : fichiers de styles liés à l'OCS GE2 livrés pour QGIS et ArcGIS.
- 5 modules de formation : supports d'aide réalisés pour QGIS (fournis en PDF et en vidéo).
- Portraits de territoires (atlas) : des fiches de synthèses (double page A3) pour chaque territoire apportent une information claire et précise à destination du grand public et des élus locaux.
- Visualisation : elle sera proposée en ligne sous forme de viewer dédié à la consultation de l'OCS GE2. Les chiffres clés de base et des analyses avancées seront disponibles.

La page principale « explorer » est basée sur une recherche par commune. Les indicateurs sont consultables directement (avec une navigation inter-zonages). Les analyses avancées sont présentées dans un pop-up. Chaque thématique ouvrira un nouveau volet avec des chiffres plus précis et pertinents sur les thématiques.

La version 1 accessible d'ici fin avril 2021 sera complétée par une V2 (juin 2021) dans laquelle le module « comparer » sera disponible. Il permettra de comparer deux territoires et de les confronter avec une vue statistique (indicateurs globaux et analyses avancées).

- La plaquette de communication, initialement prévue en début de projet, est en discussion : les retours d'usage du groupe de travail sur les produits seront précieux, tout comme l'identification des cibles/objectifs.

Toutes ces réalisations ont été faites en mode agile (échanges groupes et itérations) avec le groupe projet et le groupe de pilotage, notamment pour la mise en œuvre du viewer.

Enrichissement à partir des fichiers fonciers – Présentation par Martin BOCQUET du CEREMA

L'objectif est de repérer les zones d'activités, mais aussi leur composition.

L'OCS GE2 permet de voir les « zones » d'activités de manière générale mais ne permet pas de différencier les types d'activités.

La mission confiée au CEREMA est d'enrichir cette OCS GE2 avec des informations liées à la taxe foncière (information locale dont la source est celle des impôts (DGFIP)). Les données sont nationales donc disponibles sur tout le territoire.

Les limites de la base des fichiers fonciers (base fiscale) sont :

- Activités liées à la production primaire,
- Une connaissance moyenne des réseaux et de tout ce qui concerne le public.

Un avantage (de poids) de cette base fiscale est lié à la mise à jour massive de la taxe foncière réalisée en France en 2018. Les propriétaires ont répondu en classant leur activité suivant 38 possibilités (+1). Cette source de donnée, retenue pour les productions, a été reprise et complétée avec d'autres données liées à la logistique et présentes dans les fichiers fonciers.

Un rappel des échéances projet et de la démarche itérative (agile) est fait. Un travail d'aller-retours a été conduit en groupe technique, en premier sur la définition d'une zone d'activité et de la typologie à mettre en place. La notion d'« emprise » est apparue, permettant de palier la complexité d'établir une définition des « zones d'activité ».

Présentation de la BD-EA+

Le principe est de :

- Redécouper les polygones de l'OCS GE2 selon l'usage actuel.
- Recaler les données des deux bases pour remonter les informations d'usage.
- Les polygones indéterminés (liés aux écarts) sont ensuite réaffectés aux classes les plus proches.

Tout est réalisé en traitement automatique (pas de reprise manuelle).

NB : Les contours de l'OCSGE ne sont pas modifiés.

Présentation de la BDEA

Objectif : se rapprocher d'un observatoire des « emprises » d'activité (les zones d'activités étant trop complexes à faire).

Le principe est que les emprises de l'OCS GE2 qui sont à moins de 20 mètres sont groupées.

La liste des indicateurs n'est pas présentée en séance, mais ils sont accessibles et légendés (indicateurs/scores de fiabilité). Des indicateurs et usages possibles sont visibles sur la présentation.

Ces outils permettent aussi de voir les mutations (années d'implantation). Ces éléments sont une aide à l'analyse des zones d'activités.

Les livraisons sont prévues dès avril/mai 2021 (avec une petite vigilance liée à l'impact du confinement). La documentation sera également disponible.

Rappels :

1/ Différence autre économie/indéterminé :

- Autre éco : activité marginale présente dans les fichiers fonciers (magasin, gros complexe cinéma)
- Indéterminé : pas d'information depuis les fichiers fonciers

2/ Les friches sont des enjeux relativement importants et liés à la qualification des friches (distinction friches industrielles/agricoles/urbaines/à re-naturer...)

Les friches sont complexes à identifier : elles ne se voient pas sur l'orthophoto (de plus la frontière entre la planification et l'opérationnel est étroite).

L'économie du foncier devient un enjeu fort. Seuls les territoires peuvent prendre la main sur la qualification et l'approfondissement de l'usage.

Les friches sont présentes dans la nomenclature de l'OCS GE2 (polygone à partir de 1000 m2) mais cela reste complexe. L'évolution permet de les voir sur l'industriel, mais l'agricole est compliqué (L'analyse peut être subjective... on peut suspecter mais sans marqueur, cela passe des fois en zone économique). Ces postes sont compliqués à déterminer.

REX du projet national CartoFriche (<https://cartofriches.cerema.fr/cartofriches/>)

Après 1 an et demi d'exploitation : Cartofriche est un agglomérat mais ne sera pas du descendant. Une dynamique des territoires est nécessaire pour compléter.

REX régional : Les projets et la dynamique en région Grand Est sont bien présentes (ex : EPF, DDT des Ardennes (08), DDT du Bas-Rhin (67), initiatives dans la Marne (51)) mais n'ont pas permis d'aboutir à un « observatoire » ; malgré un apport méthodologique synthétisé dans l'Observatoire du foncier, les méthodes restent trop différentes pour une généralisation.

Le GT Friches nationales et l'appel à projet du gouvernement sur ce sujet abondent l'hypothèse d'objectif d'identification des territoires potentiels ayant des projets ou pas (intervention humaine souhaitée ou le naturel).

Ce besoin lié aux friches est affirmé et est confirmé comme complexe à faire. Les produits BD-EA et BDEA+ sont des bases/ressources pour affiner cette connaissance. Ce travail régional permet d'avoir une culture partagée de la consommation de ces espaces, catalysant ainsi la globalisation sur un territoire (permettant de remonter les informations sur des bases identiques).

Enrichissement à partir d'imagerie satellitaire – Présentation par Anne PUISSANT d'A2S

Introduction : présentation et rappel du contexte A2S

Objectifs - transfert technologique : Exploiter l'imagerie satellitaire en libre accès et d'assurer / porter des algorithmes issus de la recherche vers de la production en proposant des optimisations algorithmiques sur des serveurs de calcul spécifique (HPC – calcul parallèle).

Le principe est, sur un programme d'action de 3 ans :

- De travailler à partir des besoins émis sur certains postes par le groupe de travail (Ouvert à l'ensemble des acteurs)
- D'entamer une phase d'exploration pour regarder les possibles et définir des spécifications,
- De réaliser des itérations pour affiner les produits,
- De produire les bases régionales sur des spécifications validées et conformes.

Trois thèmes sont apparus comme des priorités : tache artificialisée, les prairies et les bosquets/haies

Les enjeux, le consensus sur la définition de la tache artificialisée et la notion de millésime sont rappelées.

Tache artificialisée

la tache artificialisée est ici définie comme « *tout espace bâti et non-bâti anthropisé c'est à dire transformé au profit d'implantations artificielles (constructions à usage d'habitation, d'activités ou de loisirs, infrastructures de transport, etc.)* » selon les termes repris dans le Glossaire sur les termes utilisés pour l'analyse et l'observation du foncier. (Plateforme régionale du foncier, 2019)

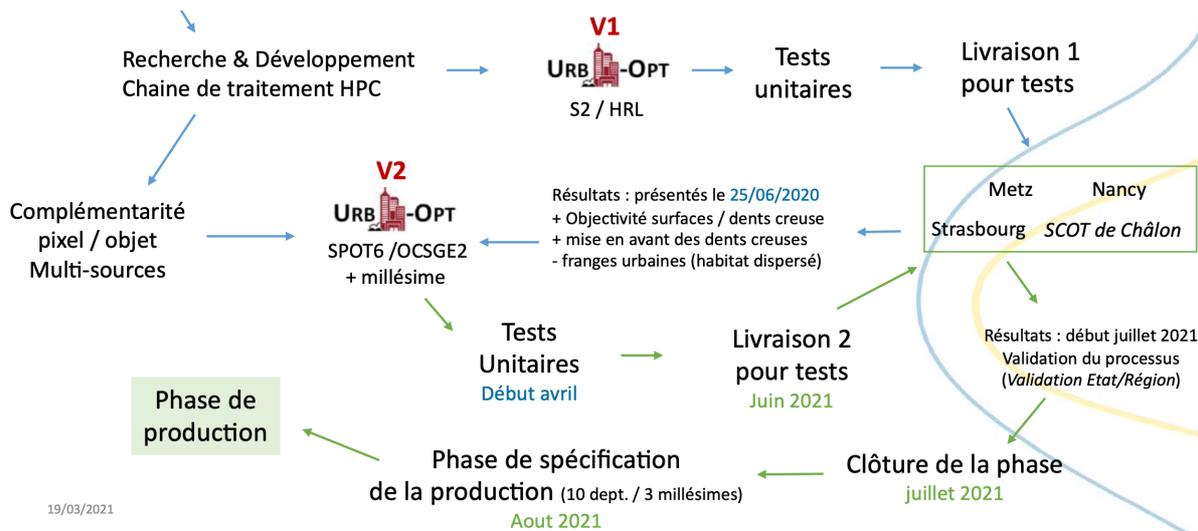
NB : Les prairies peuvent rejoindre les friches agricoles.

Avancement et phasage sur la tache artificialisée

Objectifs : proposer sur un produit pérenne dans le temps, comparable et actualisé c'est-à-dire proposant des millésimes intermédiaires à l'OCS GE2.

La Version 1 du produit a été testée. Des difficultés sur l'habitat dispersé et les franges urbaines (liées au produit d'entrée sentinelle 2) ont été identifiées et corrigées. Une version 2 est actuellement en phase de tests internes avant une livraison (juin 2021).

Les prochaines réunions techniques (juin 2021) permettront d'arriver à un consensus et à la clôture de la phase exploratoire pour la tâche artificialisée.



Avancement et phasage sur les prairies.

Les premières discussions au printemps ont mis en évidence un besoin de qualification des prairies. Elles ne sont pas faciles à interpréter (pas de détection mais de la qualification). On part de contours de parcelle pour les qualifier et différencier les pratiques : pâturages ou fauches (différentes dates).

Lien avec les friches : Une friche agricole va subir une renaturation ; si une information sur la pratique s'y applique cela peut compléter la détection.

Ce thème est moins avancé que sur la tâche artificialisée. La méthode est très exploratoire, elle connaît des contraintes fortes (liées aux nuages) et il y a beaucoup d'évolutions (Sentinel 2 ayant une haute fréquence de passage).

Les tests ont été démarrés. Le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) Lorraine a fourni des informations permettant de voir si on arrive à cibler des pratiques comme la fauche ou le pâturage. Actuellement, la première date de fauche est détectée.

Pour ce thème, et malgré les contraintes (la disponibilité des images n'est pas toujours satisfaisante), A2S arrive à dériver des informations sur une pratique.

Les résultats de la méthode de détection des changements permettant d'avoir les dates de fauches sont présentés. Les informations sont ramenées sur la parcelle et permettent d'identifier notamment les premières dates de fauches. La fauche et la pâture restant difficiles à distinguer, il est possible d'identifier les pratiques intensives et de faire des regroupements. Les relevés de terrains permettent d'avoir des parcelles d'intérêt, et apportent donc beaucoup aux travaux.

Un second aspect est développé en parallèle pour palier le problème des nuages : compléter avec des images radar. Les corrélations pour détecter les changements sont en cours.

Le dernier poste identifié concerne les bosquets et les haies. Il n'a pas dépassé l'exploitation sémantique.

Une classe « haie et bosquets » est présente dans l'OCS GE2. Un retour utilisateur sur l'OCS GE2 (manipulation métiers) est nécessaire pour émettre des besoins spécifiques renseignés par l'image. Il faut ensuite rediscuter les besoins et spécifications attendus, et regarder l'apport potentiel.

Divers

Le souci de définition sur la tâche artificialisée est rappelé.

Les spécifications et la définition retenue pour l'OCS GE2 ont été validées.

Les productions doivent être utilisées, dérivées en tenant compte des spécificités et de la nomenclature.

Nombreuses dans la région (grandes zones en milieu naturel et/ou protégé), l'exemple des zones militaires est un cas identifié et pris en compte par le comité de pilotage. Des pistes sont d'ores et déjà identifiées et à approfondir (compléments ? exploitation images satellites ?).

Les retours des utilisateurs et leurs participations sont essentiels, les remarques et la connaissance du territoire sont importantes pour ce type de production (OCS GE2 et produits dérivés).